



De nouvelles mesures pourraient être prises pour limiter les nuisances sonores de l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Mais pour les associations de riverains réunies au sein de l'Alliance associative, il s'agit de « mesurette » qui n'auront pas de réel impact sur le quotidien des habitants survolés par les avions. Un nouveau chapitre dans ce dossier qui oppose usagers de l'aérodrome et riverains. Dans notre édition du 16 juin 2020, plusieurs Magnycois nous avaient confié que la situation était insupportable et une pétition avait réuni environ 3 000 signatures.

La semaine prochaine, la préfecture va ainsi organiser une nouvelle Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, en présence des différentes parties prenantes. Cette CCE devrait valider un certain nombre de mesures entrant en vigueur en avril, dont, d'après nos informations, une limitation de la vitesse, une campagne de contrôles renforcés de respect des trajectoires, une restriction du nombre simultané d'avions en tour de piste, l'interdiction des tours de piste pour les avions les plus bruyants les week-ends et jours fériés d'avril à septembre. D'autres concernent des restrictions de vol pour les hélicoptères.

### **Une réduction du trafic demandée**

Mais tout cela n'est pas suffisant pour l'Alliance associative. « C'est avec consternation que les présidents d'associations et des représentants d'élus ont découvert qu'une liste de mesures sans impact réel sur la gêne occasionnée (seul le trafic d'hélicoptères va être un peu contraint) allait être présentée à la prochaine commission prévue avant le printemps », indique l'association de riverains dans un communiqué.

**Christian Mauduit, président de l'Association ciel calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH) et membre de l'Alliance associative, a en effet durci le ton depuis la sortie du premier confinement. « Nous, l'Alliance, on considère que seul le recours à des avions silencieux, une réduction du trafic et de la fréquence de passage des avions, permettra de rendre une perception plus positive aux riverains, tranche-t-il, annonçant qu'il votera contre les mesures proposées en CCE. On s'aperçoit qu'on ne prend que des solutions qui existent déjà et qui ont montré qu'elles étaient inefficaces. » Il estime que ces mesures ne vont « que déplacer les nuisances » à « d'autres moments ou à d'autres endroits », et que, avec l'augmentation du télétravail, de nombreux riverains se plaignent aussi du bruit en semaine.**

D'autant que 2019 (les chiffres pour 2020 ne nous sont pas encore connus) n'a pas été marquée par une diminution du trafic, au contraire. « *En 2019, il y a eu une expérimentation pour réduire le trafic des avions bruyants notamment le week-end, raconte Christian Mauduit. Le résultat, c'était 1 600 mouvements en moins d'avions bruyants. Malheureusement, simultanément, il y a eu une augmentation du trafic de plus de 20 % : on est passé de 115 000 à 135 000 mouvements entre 2018 et 2019.* » Et le président de l'ACCMH de conclure : « *Les riverains en ont assez, trop, c'est trop, ça ne peut plus durer comme ça.* »

Du côté des usagers, en partie représentés par l'Union des aéroclubs de Toussus-le-Noble (UAT), la volonté de concéder est de mise. « *Oui, on fait des concessions parce qu'on essaye d'être raisonnables et responsables, et de chercher un terrain d'entente entre ce que voudraient les riverains, c'est-à-dire moins de nuisances, et ce que veulent les usagers et les aéroclubs, c'est à dire de pouvoir continuer à exercer une activité qui est à la fois une activité économique, une passion, et puis une source d'emploi* », nous confie Yves Gascuel, président de l'UAT, ne dévoilant pas s'il voterait pour ou contre les mesures proposées en CCE.

Bien que ces deux volontés soient visiblement difficiles à concilier, Yves Gascuel estime que des « *mesures intelligentes* » peuvent « *permettre de réduire considérablement le bruit pour les riverains sans empêcher pour autant les usagers de voler* ». Il fait notamment référence à la proposition de réduire la vitesse à 100 nœuds, alors qu'elle n'est actuellement pratiquement pas limitée, qui permettrait selon lui un gain de l'ordre de 6 décibels : « *C'est absolument énorme.* »

Le président de l'UAT ajoute que la mesure, proposée par la préfecture, de l'interdiction des tours de piste pour les avions les plus bruyants les week-ends et jours fériés serait « *extrêmement coûteuse* » pour les aéroclubs, car elle empêcherait certains pilotes, notamment ceux qui ne volent que le week-end, de pratiquer leur passion. « *Donc ça représenterait, pour les aéroclubs, une concession très importante* », insiste-t-il, misant aussi à plus long terme sur la technologie des avions pour abaisser leur bruit.